



JOURNAL DES MEMBRES

MARS 2019



SOMMAIRE

Mot du directeur général.....2

Appui individuel aux entreprises agricoles pour la réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales.....3

Appels de participation.....4

Services offerts.....4

Irrigation.....5

Systèmes de travail du sol.....6

Séance d'information Intercalaire Lac St-Pierre.....7

Coordonnées.....8

Mot du directeur général

Chers membres,
Chers partenaires,

Au nom de tous mes collègues, j'ai le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle de Services AgriXpert Coopérative de solidarité. La rencontre se tiendra le mardi 9 avril 2019 au Club de Golf Montcalm situé au 1800, chemin Nadeau à Saint-Liguori.

Je vous convoque donc au rendez-vous annuel, dans un premier temps pour vous présenter 3 conférences. Nous avons la chance d'accueillir cette année monsieur Louis Robert, agronome, monsieur Maxime Gagnon, producteur agricole et monsieur Rémy Lambert, PhD professeur titulaire de l'Université Laval. Ensuite, un dîner de style buffet sera servi. Nous poursuivrons la journée avec l'assemblée générale annuelle afin de présenter tout le travail réalisé en 2018, ainsi que nos perspectives pour l'année 2019.

Voici le programme plus en détail :

- 8 h 30 Arrivée des participants et inscription
- 9 h 15 **Des cultures qui couvrent**
Maxime Gagnon, producteur agricole Mauricie
- 10 h 00 **Des stratégies pour augmenter les rendements de grains et réduire les impacts environnementaux**
Louis Robert, agronome
- 10 h 45 **Les mesures d'efficacité en appui à la gestion agricole**
Rémy Lambert, PhD Professeur titulaire Université Laval
- 11 h 30 Dîner
- 13 h 00 Assemblée générale annuelle
- 15 h 30 Fin de la journée

Pour confirmer votre présence ou pour tous renseignements, je vous invite à communiquer avec madame Jessica Ducharme au 450 753 5153, poste 282 **avant le 1^{er} avril 2019**. Nous vous ferons parvenir les documents officiels sous peu.

Nous vous attendons en grand nombre.



Benoît Rivest

Appui individuel aux entreprises agricoles pour la réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales

Le sous-volet 3.3 du Programme Prime-Vert 2018-2023 vise à accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par le soutien à la réalisation d'essais d'implantation de ces pratiques éprouvées en entreprise agricole.

Dépenses admissibles

- Jusqu'à 15 000 \$ sur une période maximale de 3 ans;
- Couvre 70 % des dépenses admissibles :
 - La main-d'œuvre et les honoraires;
 - Les intrants et le matériel pour la mise en place des essais;
 - Les frais d'utilisation de l'équipement de ferme;
 - La location d'équipements nécessaires à la réalisation du projet;
 - Les coûts de réalisation des analyses de laboratoires.

Thématiques pour 2018-2019

Cultures de couverture et céréales d'automne

Si vous désirez participer, notre équipe de professionnels se fera un plaisir de vous appuyer dans vos démarches. Pour ce faire, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour de plus amples informations sur le programme :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/sous-volets/volet3/Pages/Sous-volet-3-3.aspx>



Appels de participation

SEMOIR CULTURE INTERCALAIRE

La Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Achigan (CUMA) recherche des entreprises intéressées par l'acquisition en groupe d'un semoir pour culture intercalaire. Le fait de manifester votre intérêt ne signifie pas un engagement en soi, mais permet d'entreprendre des discussions avec ceux qui sont intéressés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez communiquer avec la CUMA par courriel à cuma@videotron.ca

PROJET « ENGRAIS INTERCALAIRE »

Services AgriXpert Coopérative de solidarité est à la recherche de producteurs agricoles intéressés à participer au projet d'essai de culture intercalaire pour la saison estivale 2019.

Pour obtenir davantage de détails concernant le projet ou si vous désirez participer, veuillez communiquer avec Emmanuelle Michaud au 450 753-5153, poste 238.

Services offerts par Services AgriXpert

AGROENVIRONNEMENT

- Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et bilan phosphore
- Gestion des fertilisants;
- Conservation des sols;
- Gestion des cultures et des pesticides;
- Participation au réseau d'avertissement phytosanitaire (RAP);
- Lutte intégrée, évaluation des dommages aux cultures;
- Gestion des cours d'eau;
- Caméra de drain, nivelage, semis intercalaires, cartographie par drone.

GESTION

- Analyse technico-économique;
- Étude de projets d'investissement et montage financier;
- Planification stratégique;
- Préparation de budgets et analyse de besoins de trésorerie;
- Étude de faisabilité de transfert d'entreprise;
- Réalisation de plans d'affaires et de démarrage;
- Plans de redressement;
- Services de comptabilité.

Irrigation

Dans le cadre du Programme Prime-Vert 2018-2023, il y a un nouveau volet sur l'irrigation. Ce volet a pour objectif d'aider les exploitations agricoles à optimiser l'usage de l'eau d'irrigation, par l'acquisition ou la location d'équipements spécialisés et le conseil technique. Cette mesure vise à limiter le lessivage des nutriments et des pesticides, à prévenir les conflits potentiels ou limiter les conflits actuels d'usage de l'eau et à améliorer la productivité des cultures.

Toute entreprise agricole enregistrée au MAPAQ produisant des cultures (légumières, fruitières, pomme de terre, horticulture ornementale, pépinière et production de gazon) actuellement irriguées ou en cours d'implantation sont admissible.

Pour toutes informations supplémentaires :

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/V1_M4304_Gestion-eau-irrigation.pdf



Nouveau service

Comme précédemment mentionné, plusieurs équipements pourront être subventionnés suite à un diagnostic de l'entreprise. Si vous voulez vérifier l'efficacité de votre système, commencer à irriguer, améliorer votre gestion de l'irrigation, etc. Nous serons en mesure de répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas à communiquer avec Katy Gaudreault au 450 753-5153, poste 284.

Systemes de travail du sol

Semis direct et travail réduit

Dans les systemes conventionnels, les préoccupations liées aux effets destructeurs du labour sur la structure du sol et sur les niveaux de matière organique ont entraîné le développement de techniques de travail minimal du sol ou de labour de conservation. Bien qu'il y ait de nombreuses variations parmi ces techniques, l'approche générale consiste à favoriser la conservation du sol et de son humidité en minimisant les travaux de labour et en maintenant au moins 30 % des résidus de cultures à la surface du sol (Brady et Weil 2002). En plus de l'action des résidus et de la surface rugueuse du sol pour ralentir la vitesse de mouvement de l'eau dans les champs, le travail réduit permet de diminuer l'érosion en ralentissant le taux de minéralisation de la matière organique.

Travail réduit

Systeme qui résulte en une incorporation incomplète des résidus de culture (30 % + de résidus après semis)

Avantages :

- Incorporation des engrais, herbicides, amendements, nivellement possible;
- Moins exigeant en énergie et en temps par rapport au travail conventionnel;
- Protection du sol contre érosion éolienne et hydrique.

Semis direct

Systeme qui permet d'établir les cultures sans aucun travail du sol (couverture maximale de résidus après semis)

Avantages :

- Protection du sol contre érosion éolienne et hydrique;
- Réduction des coûts d'opération, d'énergie et de main-d'œuvre;
- Augmentation de l'activité biologique et de la structure du sol.

Avantages de la conservation des sols

- Accumulation, décomposition des résidus dans les premiers centimètres de sol;
- Activité microbienne intense et prolifération des champignons mycorhiziens;
- Hyphes : transport des éléments et formation d'agrégats stable avec particules de sol;
- Plus de macropores (vers de terre, canaux des racines), augmentation de l'infiltration.

Séance d'information Projet intercalaire Lac St-Pierre

C'est le 28 février dernier qu'a eu lieu la séance d'information concernant le projet intercalaire Lac St-Pierre qui s'est tenue à la MRC d'Autray. Cette réunion a permis de rencontrer les producteurs participants de la région visée et les producteurs intéressés à participer. 10 producteurs se sont réunis lors de cette séance.

Résumé de la séance :

- Résultats pour les participants 2018;
- Résumé des observations des années 2016, 2017 et 2018 du projet intercalaire maïs-grain et soya dans Lanaudière;
- Discussions sur les choix de variété, la régie des engrais verts ainsi que la machinerie et les équipements à utiliser.

Pour participer au projet en 2019,
contactez Emmanuelle Michaud au
450 753-5153, poste 238



Notre équipe

Administration

Benoît Rivest, directeur général – poste 275
brivest@agrixpert.ca

Kathleen Morin, adjointe administrative – poste 251
kmorin@agrixpert.ca

Jessica Ducharme, agente de bureau – poste 282
jducharme@agrixpert.ca

Équipe agroenvironnement

Christine Carrier, agr. – poste 240
ccarrier@agrixpert.ca

Emmanuelle Michaud, agr. – poste 238
emichaud@agrixpert.ca

Jovette Lemay, agr. – poste 233
jlemay@agrixpert.ca

Katy Gaudreault, agr. – poste 284
kgaudreault@agrixpert.ca

Gabrielle Desjardins, agr. – poste 403
gdesjardins@agrixpert.ca

Équipe gestion

Roger Asmar, agr. – poste 301
rasmar@agrixpert.ca

Coordonnées

Services AgriXpert Coopérative de solidarité
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
Tél. : 450 753-5153
Télééc. : 450 753-5020
Site Web : agrixpert.ca
Courriel : agrixpert@agrixpert.ca

Jean-Pierre Labbé, agr. – poste 267
jplabbe@agrixpert.ca

Rolland Yemadje, agr. – poste 206
ryemadje@agrixpert.ca

Karine Mayer, tech. – poste 280
kmayer@agrixpert.ca

Louis Collerette, tech. – poste 286
lcollerette@agrixpert.ca